



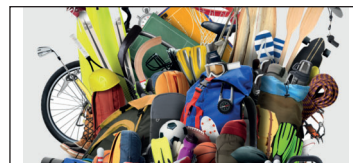
INAUGURATION DES OMBRIÈRES



**Olympiades
des aînés**
29 août 2023



**Forum
en Fête**
9 septembre 2023





Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- 3 Vie municipale
- 5 Cadre de vie
- 6 Urbanisme
- 7 Enfance jeunesse
- 9 Mobilité, Énergie et recyclage
- 10 Vie sociale
- 11 Culture & Évènementiel
- 12 Vie associative

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](https://www.facebook.com/Ville.de.Saint-Armel)



Instagram :
[@saintarmel35](https://www.instagram.com/saintarmel35)

Prochain numéro :

Septembre 2023

Date limite du dépôt des articles :

10 juillet 2023

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60
- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37
- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34
- **Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63
- **Kiné** : Romain Aujeac- 02 99 04 43 63
- **Ostéopathe** : William Besnard- 07 89 22 64 88
- **Cabinet paramédical** : 11 place de l'Eglise
 - Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) 06 78 66 03 22
 - Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58
 - Morgane Le Gall (coach professionnelle)- 06 45 87 79 91
 - Emmanuel Crocq (hypnothérapeute)- 07 55 61 19 78
 - Nadine Hallégouet (sophrologue)- 06 68 59 26 30
- **Orthophoniste** : Laure Chanu, 06 16 43 19 65

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60
- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37
- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88
- **Espace jeunes** : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h- 02 99 62 93 84
- **Accueil des P'tits pré ados** : mercredis de 9h à 12h
- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18
- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable
- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45
- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20
- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71
- **S.O.S. Femmes battues** : 3919
- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89
- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035
- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00



Mesdames, Messieurs,

L'Edito de Saint-Armel se renouvelle. La photo de l'Edito se veut désormais plus représentative du travail partenarial réalisé au sein de la commune.

Pour ce numéro, nous avons souhaité mettre en avant les ateliers collaboratifs autour du projet d'extension du groupe scolaire et de création du pôle enfance. Accompagnés par la facilitatrice Rozenn Autret de Pensée Sauvage, ces ateliers ont réuni plus d'une vingtaine de personnes, usagers, bureau d'études, techniciens, partenaires, ha-

bitants. Chacun a pu exprimer ses envies, ses peurs, ses contraintes, partager son expérience aussi, afin que nous arrivions ensemble au meilleur compromis possible. Les grandes lignes sont dessinées, mais il reste encore du travail et des arbitrages à réaliser pour faire aboutir le projet pour septembre 2025.

Enfin l'été est là, notre envie d'insouciance également. J'attire néanmoins votre attention sur la fragilité de nos ressources en eau et sur les risques d'incendie en cette période de sécheresse. Soyons tous conscients de notre nécessaire vigilance sur ces sujets. Bel été à tous !

TOUS CONNECTÉS !

Actu, loisirs, photos, vidéos... Restez connectés avec la Ville de Saint-Armel, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.



Facebook :
Ville de Saint-Armel



Instagram :
@saintarmel35



Ville de Saint-Armel

109 J'aime • 152 followers



Engins pyrotechniques

De jeunes arméliens ont été identifiés les nuits du 17 au 18 juin et du mardi 27 au 28 juin avec ce type de matériel non autorisé (voir photo), causant notamment un départ d'incendie sur la pelouse d'un particulier. Ces nuits-là d'autres dégradations ont été constatées sur l'espace public (détecteur photovoltaïque dégradé, robinet des toilettes publiques bloqué en position ouverte...).

Nous demandons aux parents de vérifier auprès de leurs enfants leur activité ces soirs-là et les alertons de poursuites qui engageraient leur responsabilité si cela devait se reproduire.



Fermeture de la Mairie

Pendant la période estivale, la Mairie sera fermée **les samedis du 15 juillet au 19 août inclus.**



PROJET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ET CRÉATION D'UN PÔLE ENFANCE

Retrouvez les différents comptes-rendus sur www.saint-armel-35.fr

Explication de la démarche participative en 3 ateliers avec le cabinet d'architecture Pensée Sauvage. Les comptes-rendus complets de ces ateliers sont sur le site internet de la commune, onglet projets en cours.

Le premier atelier a eu lieu le 1^{er} mars 2023.

Son objectif : définir ensemble nos objectifs architecturaux. Animé par Rozenn Autret de Pensée Sauvage, il a réuni l'équipe d'architectes, enseignants, agents, parent(e)s d'élèves, élu(e)s et des partenaires de la commune (plus de vingt personnes).

L'essentiel du travail a été de faire émerger nos objectifs architecturaux communs et partagés par tous :

- Un pôle enfance fonctionnel et ergonomique
- Un pôle enfance où il fait bon vivre (bien-être)
- Des accès aisés, une mobilité sereine, des circulations de qualité
- Des extérieurs végétalisés et inclusifs
- Des espaces mutualisés et réversibles
- Venir et vivre le pôle enfance en toute sécurité

Cet atelier a aussi été l'occasion de présenter la stratégie rennaise pour la mixité des aménagements des cours d'école. La matinée s'est terminée avec une exploration de l'existant et un relevé des points négatifs et positifs.



Le second atelier a eu lieu mercredi 29 mars.

Après un temps en immersion sur le site, les participants ont travaillé sur des journées types d'usagers de l'école : élèves, enseignants, agent(e)s municipaux, parent(e)s... L'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté ses intentions et les principales contraintes : accès, flux, niveaux différents, construire avec l'existant, cadastre, une parcelle avec deux zones d'urbanisme différentes, des arbres remarquables à conserver,

stationnement.

Un travail sur les cours d'école a été présenté à travers des exemples de renaturation sur Rennes. Ensuite par petits groupes, les participants ont réalisé un travail à l'échelle de la parcelle en testant différentes implantations sur les espaces.



Le mercredi 10 mai a eu lieu le dernier atelier. Lise Jubin, l'architecte du projet, nous a présenté l'esquisse du pôle enfance. Le projet est encore en phase d'études et sera amené à évoluer en fonction des décisions prises lors de ce troisième atelier, des choix économiques, des échanges avec le bureau de contrôle, avec l'Architecte Des Bâtiments de France... De nombreuses remarques, réactions, réflexions ont émergé, certaines ont déjà trouvé des réponses. Avec les plans, le groupe a pu position-

ner des piquets à chaque coin du bâtiment esquissé. À l'aide de rubans de signalisation, nous avons représenté les futures parois pour représenter l'emprise du projet en termes de surfaces et visualiser l'implantation des espaces du projet. Certaines propositions ont pu être mises en débats par l'équipe d'architectes : *self linéaire ou participatif ? Des usagers impliqués dans la ventilation ou une ventilation double flux ? A la recherche de pistes d'économie !*

Des choix importants ont été faits, notamment, dimensionnement de l'ALSH, coursive ouverte. La présentation a aussi donné lieu à des échanges autour des flux et des usages en suivant les journées-types des différents usagers.

En début de matinée, le groupe a échangé sur les modes de circulation pour accéder à l'école. Une zone de rencontre pourrait être imaginée au niveau du Chemin de la Ry et du futur parvis du pôle enfance pour apaiser les circulations avec la création de places de dépose-minutes et de places permanentes.

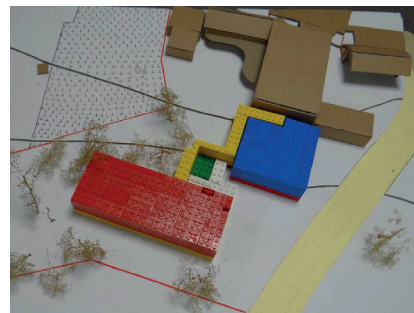
Et la suite ?

L'architecte a présenté le 21 juin aux élus l'avant-projet sommaire qui tient compte autant que possible des derniers éléments/contraintes remontées lors du dernier atelier.

Les élus vous présenteront le **12 septembre à 19h, Espace**

Arzhel, ces éléments et le vi-

suel du projet. Ce sera également l'occasion pour la métropole de venir présenter le diagnostic et les grandes lignes du projet d'aménagement de voirie prévu autour de l'école et de la gare.



Accompagnement des agents et des élus par le CDG 35

LA DÉMARCHE D'APPRÉCIATION POSITIVE



La commune a connu une importante hausse démographique ces dernières années (1745 habitants en 2018 contre 2250 en 2022) qui amène nécessairement à une réinterrogation de son fonctionnement afin que chacun trouve sa place dans la collectivité (agents, agents-encadrants, élus) pour répondre au mieux aux besoins et attentes des arzéens.

Afin d'appréhender ce changement d'échelle dans les meilleures conditions, il a été fait appel au service « conseil et développement » du CDG35 pour mener une démarche d'accompagnement visant à insuffler une nouvelle culture de travail collaboratif entre les services et l'équipe municipale.

Après avoir étudié le contexte communal et au regard des objectifs souhaités par la collectivité, les consultantes en organisation, missionnées par le CDG, ont proposé de mettre en œuvre une démarche dite « d'appréciation positive ». Basée sur les réussites passées et avec des travaux orientés vers les solutions, cette démarche permet d'aborder les projets futurs, et plus généralement le changement, avec une approche positive.

Un COPIL, composé paritamment d'élus et d'agents, a été créé et tous les agents volontaires se sont vus présenter le projet de dé-

marche en décembre dernier.

Celles et ceux qui le souhaitaient ont ensuite été invités à participer à plusieurs ateliers de travail qui se sont échelonnés sur le 1^{er} trimestre 2023.

4 thématiques sont ressorties de ces temps d'échanges : gestion de projet, relation élus – citoyens – services : collaboration / rencontres, process et organisation et dynamique collective "ensemble on va plus loin".

Pour chaque thématique, des fiches-actions ont été rédigées et un calendrier de mise en œuvre de ces actions a également été instauré et l'ensemble a été présenté aux agents lors d'une réunion de restitution en mai dernier.

Agents et élus vont désormais s'appuyer sur les apports de cette démarche, et notamment sur une formalisation plus marquée du rôle de chacun et la matérialisation de temps de réunions, pour optimiser la concrétisation des projets communaux, quelle qu'en soit l'envergure.

La commune remercie Mmes Blanchard, Le Bris et Samaha, du CDG 35, pour leur accompagnement, ainsi que les élus et agents ayant pris activement part à la démarche.

VIGILANCE SÉCHERESSE : DES GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU

L'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance sécheresse.

Chacun, particulier, industriels, collectivités, exploitants agricoles, est appelé à réduire de manière volontaire sa consommation en eau, quelle que soit son origine et son usage.

Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu...

Au-delà de ces pratiques, retrouvez six gestes simples permettant de réduire la consommation d'eau au quotidien :

- Installez un mousseur sur les robinets : en mélangeant de l'air avec l'eau qui sort du robinet, un mousseur réduit le débit mais pas la pression.

- Vérifiez et réparez les fuites.

- Privilégiez une douche : 4 minutes, le temps recommandé, équivaut à la durée d'une chanson.

- Installez un récupérateur d'eau de pluie : un récupérateur d'eau permet de réutiliser l'eau de pluie qui tombe des gouttières.

- Installez un goutte-à-goutte : acheminer l'eau directement aux racines évite son évaporation.

- Plantez des plantes peu gourmandes en eau : choisissez par exemple des plantations de lavande, romarin, plantes grasses ou cactus.

L'eau est une ressource précieuse, économisons-la !

En Bretagne aussi l'eau devient rare



NOS RESSOURCES S'ÉPUISENT

Économisons l'eau

RENNES MÉTROPOLE DES ASTUCES POUR LES TONTES D'ÉTÉ

En été, nos jardins peuvent souffrir si nous n'adoptons pas les bons gestes permettant de prévenir l'effet négatif de ces températures. L'enjeu de cette saison : déployer tous les moyens possibles pour optimiser notre gestion de l'eau.

À la différence du printemps où se succèdent pluie et beau temps, les étés sont plus secs, ce qui ralentit considérablement la croissance de la pelouse. Il n'est donc pas nécessaire de tondre autant qu'au printemps. En diminuant sa fréquence de tonte, on permet à l'herbe de mieux protéger le sol du soleil ce qui, par conséquent, aide à limiter l'évaporation. De plus, cette zone permettra d'offrir un refuge indispensable à la biodiversité qui, à cette période, peine à trouver un peu de fraîcheur.

En dessous de 10 cm, il n'est pas indispensable de tondre, car c'est prendre le risque de trop exposer le sol au soleil et griller la pelouse qui finira par jaunir. Au-delà de 10 cm, on peut tondre en mulching, en laissant l'herbe sur place pour protéger et nourrir le sol.

Si vous préférez tondre en ramassant l'herbe dans le bac à tondeuse, vous pouvez ensuite la déposer l'herbe au pied de vos massifs, haies, potager (2 cm de tonte fraîche et jusqu'à 10 cm de tonte sèche), cela empêchera l'évaporation de l'eau et, en se décomposant, apportera les nutriments nécessaires à la bonne santé de vos végétaux. Une bonne solution pour garder une belle pelouse cet été. De même, on évite de tailler ses haies, arbres et arbustes par forte chaleur pour ne pas les fragiliser. Pour résumer, l'été on se régale des petits fruits plantés, et on fait le plein d'astuces pour garder son jardin en pleine santé !

rien ne sert de JETER quand on peut RÉUTILISER

AU 1^{er} JANVIER 2024

Arrêt de l'apport des tontes
dans toutes les déchèteries
et plateformes de végétaux

RENNES MÉTROPOLE
VOUS ACCOMPAGNE

Toutes les alternatives sur :
metropole.rennes.fr

ou au **0 800 01 14 31** Service & appel gratuits

COMPOST **MULCHING (tonte sans sac)** **PAILLIS**

RENNES MÉTROPOLE



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

À l'automne 2022 a démarré le projet d'aménagement de la coulée douce et des espaces extérieurs communaux. Les habitants ont été invités à s'exprimer via un questionnaire, puis à participer à des ateliers. Des groupes de travail ont été mis en place par thématiques : aménagements sportifs extérieurs, jeux pour enfants, jardins partagés et mobilier urbain.



LE TERRAIN MULTISPORTS, LIEU DE RENCONTRE ET DE PRATIQUE SPORTIVE

La création d'un terrain multisports était une demande forte de nombreux armétiens, les adolescent(e)s n'ayant aucun lieu de rassemblement sur la commune. Aussi, le groupe "Aménagements sportifs extérieurs" a travaillé sur ce projet aujourd'hui bien avancé. La commune de Saint-Armel peut en effet prétendre à des subventions dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris en 2024 et c'est donc le moment de s'équiper.

À QUEL ENDROIT ?

Plusieurs pistes ont été discutées sur le lieu de l'implantation du terrain multisports. Les implantations au sein de la coulée douce ou à

proximité des jeux pour enfants Rue du Val ont été écartées pour des raisons de nuisances sonores pour les riverains. La recherche d'un terrain déjà terrassé afin de diminuer le coût, déjà artificialisé afin de prendre en compte la loi de Zéro Artificialisation Nette, non isolé pour sécuriser l'usage, ont très vite orienté sur la mutualisation du terrain de tennis en terrain multisport. Par ailleurs, l'Arzhel étant un complexe sportif, le choix de ce lieu pour le terrain nous a paru cohérent.

D'autres équipements sont prévus au sein de la coulée douce : jeux pour enfants, filets de volley, terrain de bosses entre autres. Nous reviendrons vers vous lorsque ces dossiers seront plus avancés.

Urbanisme et Travaux



TRAVAUX DE VOIRIE RD39

Rennes Métropole va procéder à la réfection de la couche de roulement de la RD39 à l'intersection avec la RD36 (Végon) et le carrefour de la Croix de l'Épine (en Nouvoitou).

Les travaux auront lieu du lundi 17 au vendredi 21 juillet. Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions climatiques. Pendant les travaux, la voie sera entièrement fermée à la circulation. Les riverains devront sortir par le nord ou le sud, en fonction de l'emplacement de l'atelier. Ce chantier sera mobile, merci de ne pas forcer le passage. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous prions de nous excuser pour ces perturbations.

CONTACT :

dve-psud@rennesmetropole.fr



CERTIFICAT D'URBANISME

À ce jour, le Code de l'urbanisme distingue, à l'article L.410-1, deux types de certificats d'urbanisme :

- **Le CU a** : le certificat d'urbanisme d'informations générales ou certificat d'urbanisme ordinaire fournit des renseignements d'urbanisme généraux sur le terrain – règles d'urbanisme applicables, servitudes, taxes exigibles.

- **Le CU b** : le certificat d'urbanisme pré-opérationnel ou certificat d'urbanisme détaillé indique si un projet déterminé peut être réalisé sur ce terrain.

Le CU est un document d'information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain. Ce n'est pas une autorisation d'urbanisme.

Pendant la période estivale, le service urbanisme sera fermé du 7 août au 4 septembre 2023. Aucun dépôt ne pourra être fait en Mairie.



Les élèves de CM1 et CM2 ont eu la chance de partir une semaine en classe de mer du 5 au 9 juin 2023. Le séjour se déroulait au Centre de découverte de Rosquerno de la ville de Pont-l'Abbé. Les élèves ont découvert la faune et la flore de cette région et ils ont pu profiter de plusieurs séances de Catamaran. Ce séjour a pu être possible grâce au soutien "Pass classes de mer" de la Région Bretagne, celui de la Mairie qui finance le transport en train ainsi que par la mobilisation des élèves pour des ventes de brioches.



Les élèves des classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 ont bénéficié de 10 séances de danse encadrées par Mélanie Reucheron, professeur au SUET de Vern sur Seiche. Cette année, les élèves ont travaillé le mouvement et les peintres tels que Pollock, Calder ou Hantai.



Les élèves de la classe de CP ont fait une randonnée dans Saint-Armel vendredi 2 juin. Ils étaient guidés par des bénévoles de l'association "Armel Rando". Nous remercions l'association qui a accompagné chacune des 10 classes et qui a permis de faire découvrir le village et ses alentours.



La classe de CE1 est allée visiter la caserne des pompiers le vendredi 2 juin.

UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL

Une réunion avec les représentants des parents d'élèves a eu lieu le mercredi 7 juin. Elle avait pour objet d'échanger autour du fonctionnement des services périscolaires.

Les représentants présents ont souhaité la création d'un groupe de travail sur ce sujet.

Après validation en réunion de coordination, le nouveau groupe de travail a été créé.

Il est composé de six parents représentants (Aurore Bouvet-Texier, Laëtitia Giboire, Fanny Grogneuf, Guenael Jumel, Delphine Leroux et Maeyli Te-Cheng), deux agents (Annabelle Denarnaud et Sandra Yeme Bolia) et une élue (Mélanie Reucheron).

Ce groupe se réunira une fois par trimestre pour discuter ensemble des services périscolaires de la commune, prendre des décisions les concernant, remonter les problèmes, envisager et concrétiser des solutions.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Dans la continuité de la présentation qui vous a été faite de la CTG (Convention Territoriale Globale), dans la dernière édition de l'Echo, nous souhaitons faire un point d'étape concernant cette démarche.

Pour rappel, les cinq communes du secteur (Bourgbarré, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche) ont décidé d'être accompagnées par un prestataire, le cabinet JEUDEVI, dont les missions sont les suivantes :

- Réalisation d'un diagnostic réalisé sur l'ensemble du territoire : mise en évidence des besoins de la population et des services proposés
- Définition des orientations stratégiques du territoire : émergence et priorisation des thèmes de travail à développer dans le cadre de la CTG
- Aide à la rédaction de la CTG et élaboration du plan d'actions : maintien et/ou développement de services, création de partenariats, mutualisation d'offres de services, etc.

Nous sommes actuellement toujours en phase « diagnostic » et plusieurs temps d'échanges ont eu lieu sur ces derniers mois :

- Rencontres avec les élus et les services dans chaque commune
- « Focus-groupes » en intercommunalité dans les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'action sociale et les seniors

Vous avez également, toutes et tous été sollicités, via le site internet et les réseaux sociaux, pour remplir un questionnaire afin de nourrir le diagnostic et mettre en évidence les enjeux de la CTG.

Le comité de pilotage, composé d'élus et agents de chaque commune du secteur, va désormais entrer dans la phase « définition des orientations stratégiques », en se basant sur le diagnostic ainsi réalisé par JEUDEVI.

Cette deuxième étape donnera lieu à la mise en place de nouveaux groupes de travail qui associera, à nouveau, les habitant(e)s et acteurs du territoire.

Une restitution de cette démarche vous sera proposée lors du dernier trimestre 2023.

FORUM EN FÊTE

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

ESPACE ARZHEL
11H > 15H30



UN PETIT SAC POUR L'HOMME, UNE DÉCHARGE EN MOINS POUR LA COLLECTIVITÉ

La collecte des déchets a été perturbée au mois d'avril sur notre métropole à l'occasion des manifestations contre la réforme des retraites. Les sites d'exploitation ont été bloqués pendant plus d'un mois.

Pendant ce mois, certains habitants ont continué à déposer leurs sacs de déchets près des bennes, les laissant ainsi s'éventrer et se disperser dans la nature par l'action des animaux et du vent.

Lors du déblocage, Rennes Métropole a donné comme consigne aux usagers de recharger le surplus de déchets dans les bacs après collecte afin de permettre un retour à la normale plus rapide et d'éviter des problèmes sanitaires.

Il était en effet difficile pour le prestataire responsable de la collecte d'assumer seul cette surcharge,

- d'un point de vue matériel puisque les bennes se remplissaient très vite et ne pouvaient finir leur tournée,

- et d'un point de vue humain car les agents de collecte manipulaient déjà des bacs, dont le total représentait plusieurs tonnes par tournée.

Cette consigne n'ayant souvent pas été suivie d'effet, les agents de collecte et nos agents ont eux-mêmes ramassés les déchets dispersés au sol.

Par respect pour notre cadre de vie, par respect pour les agents de collecte qui exercent une activité physiquement difficile, les élu(e)s



émettent le vœu que, lorsque les bennes sont remplies, chacun rapporte et conserve ses déchets chez lui dans la mesure du possible, ou à défaut remette les sacs dans les bacs quand ils sont disposés à même le sol.

INAUGURATION DES OMBRIÈRES

Vendredi 16 juin, Morgane Madiot, la maire, a présidé l'inauguration des ombrières de l'Arzhel. Un demi-millier de panneaux photovoltaïques font de l'ombre à 20 places de parking et au boulo-drome, et fournissent une production électrique équivalente au besoin de 49 foyers.

Les ombrières ont été livrées clé en main par Breti Sun Park, un programme né du partenariat entre See You Sun, spécialiste des ombrières photovoltaïques, et Énerg'iv, société d'économie mixte créée par le SDE35 (Syndicat départemental d'énergie) et de nombreux partenaires.

Les coûts et la maintenance sont à la charge de Breti Sun Park. La centrale est raccordée au réseau d'électricité et la société, qui en assure l'exploitation et en percevra les revenus.

La convention, prorogable, est prévue pour trente ans.

"En contrepartie, la commune reçoit un loyer qui sera investi au profit de la jeunesse", se réjouit Karine Châtel, adjointe en charge de l'énergie. Les ombrières produiront également de l'eau. " Une cuve de 30 m³ a été installée".

La cérémonie s'est déroulée en présence de Françoise Gâtel, sénatrice, d'Olivier Dehaese, vice-président métropolitain en charge de l'énergie, de Daniel Guillotin, président d'Énerg'iv, et Kévin Aubry, cofondateur de See you sun.

Source Ouest-France



Un grand merci aux boulistes pour l'organisation du tournoi de pétanque.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal (CCAS).

Il fournit aux familles des informations pour les orienter de la meilleure manière possible sur les diverses aides et subventions existantes. Ils aident et soutiennent les plus défavorisés. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Il peut gérer des équipements et services : crèches, centres aérés, établissements et services pour personnes âgées, etc.

Il peut apporter son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé.

À Saint-Armel, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Il peut intervenir également dans

l'aide sociale facultative : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, et bien sûr, la Carte Sortir !

MISSIONS du CCAS

1 - Concertation

- Formaliser et mettre en oeuvre les aides financières et matérielles.
- Établir un partenariat entre le CCAS et les organismes d'aide et d'action sociale au service des habitants en situation de difficulté.

2 - Information

- Sensibiliser la population aux différentes situations de précarité, notamment auprès des jeunes dans les établissements scolaires, les clubs de retraités.
- Assurer la diffusion des informations utiles à toutes les démarches nécessaires à la vie des personnes en situation de précarité.

3 - Mobilité et transport

- Faire un état des besoins et priorités sur la commune

4 - Logement

- Recenser les logements sociaux
 - Ceux adaptés aux personnes en situation de handicap.
 - Mettre des logements en adéquation avec leurs besoins.
 - Former et informer les personnels communaux sur les besoins des personnes en situation de précarité et de handicap.
- Mettre en place des concertations pour l'adaptation et l'attribution des logements.
- Aider les personnes et familles en situation de précarité à conserver leur logement, par le paiement des loyers et des factures de type électricité, gaz, eau, impôts, etc.
 - Aider ces mêmes personnes aux démarches administratives, et les orienter vers des conseillers juridiques si nécessaire.

5 - Emploi

- Contribuer à faire reconnaître le statut de travailleur en milieu protégé, en informant la population sur l'obligation faite à toute entreprise d'employer des personnes en situation de handicap. A cet égard, la so-

ciété Emploi-Collectivités lance une enquête nationale afin de déterminer les freins à l'application des normes relatives à l'emploi des handicapés dans le secteur public territorial et les mesures possibles pour améliorer la situation actuelle.

- Aider les personnes en difficulté dans la recherche d'un emploi.

6 - Enfance - Éducation

- Promouvoir et mettre en place les conditions permettant l'aide financière aux enfants dont les parents sont en situation de précarité (cantine scolaire, frais d'éducation etc...) dans les structures de la petite enfance : crèches, haltes-garderies, centres de loisirs, écoles maternelles.

- Travailler à modifier le regard de tous sur les personnes en situation de précarité par des informations dans les établissements scolaires.

- Développer l'information et la formation du personnel concerné

- Étudier et programmer des financements

pérennes (Ville, Département, Région, DDASS, CPAM, CAF) destinés à l'aide auprès de ces familles.

7 - Culture, sport, loisirs, vacances

- Faciliter la participation réelle des personnes en situation de précarité et de handicap physique, mental, sensoriel, psychique, aux activités culturelles, artistiques, sportives Favoriser l'accès aux vacances et à la culture.

8 - Vie à domicile

- Favoriser le développement de dispositifs municipaux et associatifs en matière d'aide à domicile auprès des personnes en situation de précarité.

- Encourager toute action bénévole des habitants à la rencontre des personnes en situation de précarité.

9 - Vie sociale

- Assurer l'accompagnement social des personnes en situation de précarité et de leur famille, suivie et complétée par l'action des

membres du C.C.A.S.

- Soutenir toutes les initiatives à caractère associatif pour favoriser l'aide des personnes et familles en difficulté avec des bénévoles formés.

- Organiser, chaque fin d'année, un temps commun de convivialité pour les personnes âgées ou retraités ou le portage d'un colis à domicile afin de créer ou perpétuer le lien social auprès des personnes en situation d'isolement.

10 - Formation

- Favoriser des formations pour les membres du C.C.A.S. ainsi que pour les employés municipaux concernés qui le souhaiteraient.

■ ■ ■ Culture & Évènementiel

JOLI SUCCÈS POUR LE MARCHÉ DES BEAUX JOURS

Merci à tous, exposants, visiteurs, bénévoles et organisateurs pour la réussite du Marché des Beaux Jours.

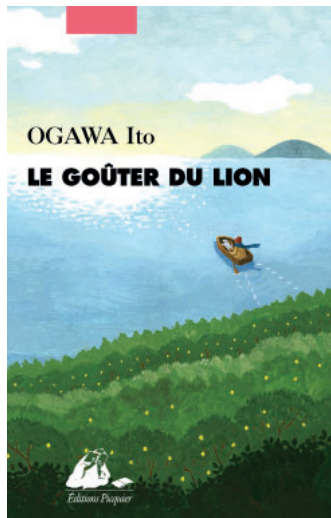
La météo estivale, l'animation musicale de qualité, la fréquentation continue tout au long de l'après-midi et de la soirée a contribué à animer le centre-bourg.

Mention spéciale pour la musique, le maquillage qui rencontre toujours un vif succès auprès des enfants et l'association Kazanou pour la restauration rapide et la buvette.



DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le livre "coup de cœur"



"Le goûter du lion", un livre plein de douceur que l'on savoure comme un dessert sucré.

Et pourtant, le thème est grave : il s'agit de l'accompagnement en fin de vie. La Maison du lion est située sur l'île aux Citrons, dans la mer intérieure du Japon. C'est un lieu qui accueille des personnes en fin de vie.

Shizuku, 33 ans, atteinte d'un cancer, a choisi ce lieu de paix pour venir vivre ses derniers jours. Elle est accueillie par Madonna, la responsable du lieu (chacun peut se prendre un surnom). Shizuku va rencontrer ses compagnons d'infortune, chacun a son histoire de vie et a fait le choix de venir seul sur cette île. Elle va rencontrer aussi Rokka, une petite chienne, son rêve d'enfance et Rokka va lui donner beaucoup de bonheur. À la maison du Lion, la nourriture est sacrée, les plats sont confectionnés avec beaucoup d'attention et de délicatesse. Le goûter du dimanche est un moment privilégié où chacun

peut demander le dessert qui lui fait le plus plaisir... un souvenir d'enfance ou d'un moment dans la vie.

La description du Canelé de la région bordelaise est succulente. Et petit à petit, tout en douceur, le lecteur(trice) accompagne Shizuku dans les derniers moments. Ogawa Ito, grâce à une écriture pleine de tendresse et de poésie, nous plonge dans un thème grave et plutôt "tabou" dans notre pays.

Ce lieu plein de lumière où "la mer scintillante est illuminée par un incroyable sourire" est si apaisant qu'on en oublie la gravité des situations des pensionnaires de la Maison du Lion. Ogawa Ito a aussi écrit : Le restaurant de l'amour retrouvé et La papeterie de Tsubaki. Superbes écrits plein de délicatesse.

Pendant la période estivale, la bibliothèque municipale sera fermée du 23 juillet au 29 août 2023.

Horaires d'ouverture :

mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h.

Vie associative

FERMETURE ESTIVALE DES SALLES COMMUNALES

Comme dans la majorité des communes, les salles communales feront désormais l'objet d'une fermeture estivale. Cette décision n'a pas été prise à la légère.

Le plan de charge estival du service auquel s'ajoutent les congés d'été nous l'impose.

Nous avons reçu plusieurs demandes de dérogation. Pourquoi autoriser l'accès à certains et pas à d'autres ? L'expérience nous a prouvé que même si les raisons invoquées étaient motivées et réelles, elles sont sources de polémiques. L'utilisation de la salle nécessite toujours un entretien : accepteriez-vous d'avoir des sanitaires sales, des douches pas

nettes ou un sol parsemé de poussière et de graviers ramassés sous les chaussures ?

Cet entretien doit être fait régulièrement par un agent. Il n'est pas souhaitable de laisser les salles se dégrader. De plus, il est impératif de vérifier régulièrement la sécurité des installations.

Nous espérons que vous comprendrez cette décision imposée par des contraintes de ressources humaines. Nous serons heureux de vous accueillir dans les meilleures conditions à la rentrée.

**Fermeture des salles
du 17 juillet au 20 août 2023**

USSA FOOTBALL

L'US Saint-Armel, recherche des bénévoles pour la saison à venir. Si vous êtes passionné de football ou que vous souhaitez vous engager dans la vie associative de la commune, vous pouvez soutenir l'US Saint-Armel en nous rejoignant.

Nous avons besoin d'aide dans différents domaines, tels que, la gestion des événements sportifs et extra sportifs, l'accompagnement des jeunes, des seniors...

À la recherche de bénévoles

Si vous avez des compétences ou de l'expérience dans ces domaines, ou si vous êtes simplement prêt à apporter votre soutien, nous serions ravis de vous accueillir.

Nous avons hâte de vous rencontrer et de travailler avec vous pour faire de cette prochaine saison un succès !

À bientôt sur les terrains...

CONTACT

Aymeric Birotheau : 06 86 60 20 97
contact@ussaintarmel35.fr



REMISE DE TABLETTES

Le jeudi 25 mai, trois personnes de l'atelier de couture Kazanou se sont rendues à l'accueil du "Souffle d'Eole" dans le pôle enfance Elisabeth Zuchman à Chartres de Bretagne. Cet établissement accueille des enfants polyhandicapés de 3 à 20 ans.

Nous avons été accueillis par Hélène, Ergothérapeute et par le personnel de l'unité des petits (4 à 7 ans).

Une dizaine de tablettes sensorielles ont été remises. Elles serviront à couvrir les tablettes plastiques des fauteuils roulants et à travailler sur le toucher par les différents tissus et objets en crochet accrochés aux tablettes.

La rencontre avec les enfants, leurs sourires, leurs gestes de remerciements ont beaucoup touché les couturières de Kazanou.

Le partenariat va se poursuivre par la confection d'animaux en crochet ou d'objets en tissu pour créer des mobiles.

Un projet de confection de capes d'hiver pour couvrir les fauteuils est aussi en cours de réflexion.

Merci à Hélène d'avoir permis cette belle rencontre.



Maryvonne, Annie, bénévoles couturières et Hélène, ergothérapeute.



2 TONNES

Un jeu pour œuvrer ensemble et imaginer un futur désirable ensemble!

Et si on vous disait qu'en 3h (et quelques voyages dans le futur) on pourrait arriver à un monde neutre en carbone, ça vous intéresse ?

C'est ce que va faire Mélanie avec 15 autres personnes volontaires pendant l'atelier "2 tonnes" qu'elle animera le 16 septembre à Saint-Armel.

L'atelier "2 tonnes" est un serious game qui vous emmène jusqu'en 2050 afin de réduire votre empreinte carbone personnelle ainsi que celle de tous les Français !

Mais pourquoi 2 tonnes ?

2 tonnes (de CO₂) est la quantité de gaz à effet de serre que chacun peut émettre en 2050 durant toute une année dans un monde où l'on maintient le réchauffement climatique à 1,5°C maximum, pour respecter les engagements de l'Accord de Paris de 2015.

Parce que savoir comment agir et découvrir les ordres de grandeurs est indispensable si l'on veut arriver à notre objectif, durant l'atelier, vous vivrez en accéléré les 30 prochaines années et aurez le choix entre plusieurs actions individuelles et collectives (et oui, car les deux types d'actions sont très importants) afin de construire un scénario de transition pour limiter le changement climatique.

Destiné autant aux plus novices qu'aux experts du sujet climatique, c'est un vrai serious game, pensé pour rassembler et débattre ensemble, et que chacun puisse prendre du plaisir et exprimer son opinion.

Vous avez toujours rêvé de vous mettre à la place d'un Ministre ou de parler climat avec Donald Trump ? Prenez-vous au jeu !

À Saint-Armel le 16 septembre de 9h15 à 12h30.

Renseignements/inscriptions : contacter Annick au 067 066 79 12
Attention, nombre de places limitées, inscrivez-vous vite.



COLLECTE DE TÉLÉPHONES : 17KG !

Vous avez été formidables : 17 kg de téléphones et accessoires récoltés pour être recyclés ! Grâce à vous tous, la planète se porte un peu mieux (vos tiroirs aussi) et vous avez ainsi contribué à soutenir Emmaüs. Merci à tous ! Kazanou s'est chargé de la collecte, Orange assure le recyclage.
Contact : Annick au 06 70 66 79 12.



Calendrier

Ateliers couture/tricot : 6 juillet de 14h30 à 17h30, Club House, Espace Arzhel - Contact Jacqueline au 07 80 55 71 93.
Reprise des activités le 7 septembre 2023.
Ateliers bois : Contact : Jean-Michel au 06 77 14 69 65.

CONTACT

Asso.Tiers.lieu.saint.armel@gmail.com
ou Annick au 06 70 66 79 12.
Site : Kazanou.org - FB : <https://www.facebook.com/KazanouSaintArmel>

PISCINE DE LA CONTERIE

	BASSIN EXTERIEUR		BASSIN SPORTIF	ESPACE LUDIQUE	ESPACE BIEN-ETRE	SALLE DE FITNESS	
	Extérieur chauffé 3 lignes de nage minimum		3 lignes de nage minimum	bassin ludique, pataugeoire, rivière,toboggan	Hammam, sauna, bassin à jets, grotte à sel... + bassin nordique et fitness inclus	plateau en accès libre	avec éducateur diplômé
LUNDI	9h15-11h 12h-20h		7h-8h30 12h-14h	fermé	14h-20h	7h-21h	17h-21h
MARDI	8h30/11h	12h/21h	12h-14h	18h-20h	16h-20h	8h30-21h	12h30-14h30
MERCREDI	8h-20h		12h-14h 17h15-20h30	14h-19h15	14h-20h	8h-20h	15h30-20h
JEUDI	8h30-20h		12h-14h	fermé	16h-20h	8h30-21h	17h45-21h
VENDREDI	10h-20h		7h-8h30 12h-14h	17h15-19h	14h-20h	7h-20h30	12h30-14h30
SAMEDI	8h-12h30 14h30-18h30		9h-12h30 14h30-18h30	10h-12h30 14h30-18h30	14h30-18h30	8h-12h30 14h30-18h30	<small>La salle est accessible en dehors des heures de présence d'un éducateur pour les usagers majeurs, titulaires d'un abonnement mensuel. Ces usagers seront à jour de leur certificat médical et auront eu un entretien préalable avec un des éducateurs fitness lors d'une séance encadrée. Sur ces créneaux horaires indiqués en accès libre, seul le matériel à charge guidée ou de cardio-training est utilisable.</small>
DIMANCHE	9h-13h / 14h30-18h30						

Les tarifs sont réduits pour les Armétiens.
Retrouvez toutes les infos sur : www.conterie.fr

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous
06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com
Saint Armel (35230)
@aurelinktattoo

CABINET IMMOBILIER
BARTH
Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE
ESTIMATION GRATUITE

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION
contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88
35230 SAINT-ARMEIL www.franck-nivolle.com

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX
www.delaire-recuperation.com
Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61
Saint-Armel 02.99.62.78.20

La Petite Brique Rouge
Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER
Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf
06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services
Entretien - Taille - Tonte
02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEIL

terracity.fr
Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D
contact@terracity.fr 02 99 22 24 14
www.terracity.fr

PAYSAGISTE
EURL **PESTEL**
David
Tous Aménagements Extérieurs
ST-ARMEIL 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com
Créer et Embellir votre Jardin...

La Lavandière
DES LICES

Armelique
Coiffure
Saint-Armel 02 99 62 15 51

LANOË
TRANSPORTS // STOCKAGE
15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEIL
TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

LORHO-MAT SAINT-ARMEIL
MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS
PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50
www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

Agenda

Juillet 2023

Mercredi 5 juillet

Conseil Municipal - 19h30

Septembre 2023

Samedi 2 septembre

Festival Klub Norzh

Samedi 9 septembre

Forum en Fête

11h30 à 15h30, Espace Arzhel

Mardi 12 septembre

Présentation du pôle enfance et des aménagements voiries du centre-bourg

19h, Espace Arzhel

**Madame la Maire
et le Conseil Municipal
souhaitent à toutes et à tous de**

belles vacances d'été !

**Vous aimez bouger
Vous aimez vous amuser
Venez participer aux**

Olympiades des aînés



Mardi
29 août

11h30 *Gratuit*
Étang de
Bourbarré

Dans le cadre des J.O. 2024, cette journée festive est organisée pour les seniors : pique-nique et jeux d'extérieurs (palets, pétanque, mölkky, jeux géants en bois...) sous forme de tournoi.

Avec les communes de Bourbarré, Corps-Nuds, Orgères, Nouvoitou, Saint-Armel, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche.



changer, bouger

Et si pour changer,
on essayait de bouger
autrement ?



KLUB NORZH



Festival de musiques électroniques

Buvette - Restauration

SAINT-ARMEL
Espace Arzhel

2 SEPT

La 1^{ère} édition du festival Klub Norzh arrive et tu ne veux pas rater ça ! Un festival de musiques électroniques, à Saint-Armel, avec des DJ sets de l'après-midi jusqu'au bout de la nuit ! Il y en aura pour tous les goûts : disco, house, trance et techno ! Sur place : restauration, buvette, camping, de quoi passer un sacré week-end avant la rentrée ! Tarifs : 10 €